



## COMITE CONSULTATIF AT-LARGE (ALAC)

FR

AL/ALAC/ST/0110/1

ORIGINAL: Anglais

DATE: 27 Janvier 2010

STATUS: FINAL

### Déclaration de l'ALAC

A propos de l'ébauche du plan de stratégie 2010 – 2013 de l'ICANN

#### Introduction

Par l'équipe de l'ICANN

Sébastien Bachollet, vice-président du Comité Consultatif At-Large (ALAC) a rédigé la version originale de ce document, à l'aide des données fournies par cinq régions At-Large (RALOs) et Vanda Scartezini, l'agent de liaison ALAC au Conseil de l'ICANN.

Les RALOs ont débattu l'ébauche du plan de stratégie au cours de leurs téléconférences mensuelles et en ligne et élaboré cinq observations individuelles régionales avant [l'Appel communautaire At-Large sur le plan stratégique](#) tenu le 15 Janvier 2010. Les observations régionales sur l'ébauche du Plan de Stratégie sont liées à un [espace de travail en ligne sur la planification stratégique](#).

Ce projet de déclaration a été rendu disponible pour un examen communautaire le 18 Janvier 18 2010. Le président de l'ALAC a demandé au personnel de lancer un vote en ligne de cinq jours à propos de la Déclaration de l'ALAC sur l'ébauche du plan de stratégie 2010 – 2013 de l'ICANN (le présent document) le 21 Janvier et le soumettre à consultation publique sur [l'Ebauche du Plan de Stratégie 2010 – 2013 de l'ICANN](#) pour le compte de l'ALAC, tout en notant que le document suit actuellement la procédure de ratification interne.

Le vote en ligne a montré un soutien absolu de l'ALAC envers la Déclaration en l'approuvant à l'unanimité par un vote de 15-0. Vous pouvez consulter les résultats de manière indépendante à l'adresse:

<https://www.bigpulse.com/pollresults?code=uzKMLnhG6MNUNFLPgZRi>.

Le 27 Janvier 2010, le membre du personnel responsable de la consultation publique sur l'Ebauche du Plan de Stratégie de l'ICANN a été informé du résultat et la Déclaration a également été transmise au conseil d'administration de l'ICANN.

[Fin de l'introduction]

La version originale – en Anglais - de ce document est disponible à l'adresse [www.atlarge.icann.org/correspondence](http://www.atlarge.icann.org/correspondence). Si une différence d'interprétation venait à être décelée ou perçue entre une traduction dans une autre langue et le texte original, c'est le document original qui prévaudra.

## **Déclaration de l'ALAC sur l'ébauche du Plan de Stratégie 2010 – 2013 de l'ICANN**

L'ébauche du Plan de Stratégie 2010 – 2013 de l'ICANN fait référence aux quatre domaines de travail:

1. Préserver la stabilité et la sécurité du DNS
2. Promouvoir la concurrence, la confiance, le choix et l'innovation
3. Exceller dans l'IANA et autres activités centrales
4. Contribuer à façonner un écosystème Internet sain.

En particulier, l'ICANN souhaite connaître l'opinion de la communauté sur les questions suivantes:

- Quelles devraient être les objectifs stratégiques de haut niveau pour les trois à cinq prochaines années dans chacun des quatre domaines d'intervention?
- Quelles seraient les métriques spécifiques pour chacun des quatre domaines d'intervention?

Ce document contient les commentaires de l'ALAC concernant les domaines de travail mentionnés ci-dessus, ainsi que de nouvelles suggestions d'intervention dont l'inclusion dans l'ébauche du Projet de Stratégie de l'ICANN est jugée tout aussi importante par l'organisation.

La fonction centrale de l'ICANN est la gestion des Noms de Domaine et du Système d'Adresses Internet. L'objectif du plan stratégique devrait être basé sur ces fonctions essentielles. D'autres fonctions liées à la gouvernance d'Internet peuvent être établies comme fonctions périphériques, fonctions envers lesquelles l'ICANN devrait jouer un rôle important, mais participatif et contributif. Ceux qui ne comprennent pas bien l'Internet et la gouvernance d'Internet ont tendance à percevoir par l'ICANN (qui se trouve être le problème évident, même si très peu le reconnaissent) comme une organisation centrale traitant des questions liées à la gouvernance d'Internet. Le personnel et les participants de la communauté de l'ICANN ne doivent pas perdre de vue les fonctions essentielles de l'ICANN, mais doivent tendre à participer et à contribuer à l'évolution future et à la stabilité de l'Internet: le processus de gouvernance de l'Internet.

Le modèle multipartite de l'ICANN des intervenants est un modèle pionnier qui a inspiré le modèle multipartite du Forum de l'Internet Governance Forum (Forum de Gouvernance Internet). Le modèle de participation de la communauté de l'ICANN est en train de faire des émules, même auprès des gouvernements. L'ICANN doit faire tout son possible pour renforcer ce modèle de l'intérieur.

L'ICANN doit définir ses partenaires et leurs rôles. Les arrangements formels ou informels qui lient l'ICANN à ses partenaires doivent être expliqués. En outre, si les organisations rivales menacent de saisir l'ICANN et ses fonctions, l'ICANN doit avoir des plans de contingence en place pour assurer la défense de ses processus et sa stabilité, du moins parmi son équipe de gestion centrale.

L'ICANN n'est pas un forum clé pour la gouvernance mondiale de l'Internet. Il est exagéré de dire que l'ICANN concerne des milliers d'entreprises. Les représentants d'entreprises au sein de l'ICANN viennent en grande partie d'une seule industrie – celle des noms de domaine. Les

fournisseurs d'accès à Internet font partie d'un autre secteur d'affaires et la plupart du reste de ses participants professionnels sont liées à des entreprises qui tirent des recettes directes de l'Internet. Ses participants privés sont également typiques d'un groupe, non représentatif de l'univers des utilisateurs d'Internet. Nous recommandons donc la prudence dans l'autodécision concernant la constitution des équipes pour nos processus et la détermination de notre rôle dans la gouvernance d'Internet.

## **1. Préserver la stabilité et la sécurité du DNS**

Il s'agit d'un domaine central. La préservation de la stabilité et la sécurité DNS exige l'entierement au-delà de la sécurité de l'infrastructure DNS traditionnellement considérée comme relevant des fonctions de l'ICANN. Ce projet devrait inclure toutes les infrastructures associées au DNS, qu'elles soient ou non inscrites dans le cadre de l'ICANN, par exemple les serveurs de cache DNS, les infrastructures IBP (Internet Backbone Provider) et ISP (Internet Service Provider), les équipements aux points d'échange Internet et toutes les autres infrastructures techniques liées à la sécurité et la stabilité du DNS. Les mesures visant à assurer la sécurité et la stabilité doivent être totales et complètes sans laisser de «maillons faibles» comme on le voit à l'heure actuelle.

L'ALAC reconnaît que la stabilité et la sécurité du DNS est un cadre important géré par l'ICANN pour les utilisateurs de l'Internet mondial. La mise en œuvre du DNSSEC est donc un point clé pour l'ICANN.

Toute initiative prise par l'ICANN pour travailler en partenariat avec d'autres organisations en vue de développer un modèle conceptuel permettant une réponse de sécurité collaborative au système DNS obtiendra le soutien de l'ALAC.

Les initiatives de l'ICANN comme la formation des opérateurs des ccTLD, en coopération avec d'autres organisations Internet et la communauté ICANN sont soutenus avec force par l'ALAC.

Les récentes catastrophes naturelles renforcent la nécessité absolue pour l'ICANN de concevoir un « Plan de reprise après sinistre et Continuité des activités » pour ses propres activités et celles des autres fournisseurs, en collaboration avec les autres principaux fournisseurs d'infrastructure Internet.

Le concept d'un système de réponse collaborative de sécurité DNS est bon et doit être poursuivi. La mise en œuvre d'un tel système devrait fournir des renseignements opportuns sur les questions de sécurité liées au DNS et des solutions et / ou solutions de contournement à la fois pour les utilisateurs techniques et les utilisateurs non techniques, d'une manière qui ressemble aux sites web CERT (par exemple <http://www.us-cert.gov/> ).

## **2. Promouvoir la concurrence, la confiance, le choix et l'innovation**

Dans ce domaine d'intervention, l'ALAC suggère que l'initiative suivante doit être ajoutée: l'ICANN doit promouvoir l'«intelligibilité» [en d'autres termes: les utilisateurs (finaux) doivent avoir une vision claire de l'espace des noms de domaine et de ses possibilités.]

L'ALAC soutient les efforts de l'ICANN en faveur du déploiement de l'IPv6, pour permettre un espace d'adressage suffisante, avec un fonctionnement stable de l'IPv4. Ces efforts doivent

inclure des programmes de sensibilisation ciblés en direction des pays en voie de développement pour aider à faire ce déploiement de manière utile et douce, sans causer de préjudice aux adresses IPv4 existantes.

ALAC prend note des mesures positives prises par l'ICANN pour promouvoir les IDN dans l'arène des ccTLD et soutient la nécessité pour le même développement dans l'espace des gTLD.

Les « options» GTLD et ccTLD doivent être mises en œuvre en plusieurs langues avec l'avertissement que la langue est un territoire inexploré pour l'ICANN. L'ICANN doit veiller à ce que le contenu généré dans une langue ne demeure pas réservé et enfermé dans la communauté qui parle cette langue. Dans le même temps, une communauté ne doit pas souffrir du manque de contenu généré dans d'autres langues. Les CcTLDs dans toutes les langues et les gTLDs générées dans certaines langues sont susceptibles d'être partiellement ou totalement en dehors du système des noms génériques de gestion, et enclins à de nombreuses politiques nationales. L'ICANN doit prêter attention à l'évolution des langues de TLDs de façon à ce que l'unité de l'Internet ne soit pas menacée ou compromise.

L'ALAC estime qu'il n'y a pas de meilleur moyen de promouvoir la confiance, le choix, l'innovation et l'«intelligibilité» qu'en impliquant le public dans son ensemble. Il est donc important que l'ICANN soutienne les initiatives proposées par les RALOs (et l'ALAC) visant à renforcer la participation du public en général grâce à ses actuels et futurs à des structures At-Large (ALS).

La perspective de développement de l'Internet ne peut pas être considérée comme un simple marché. L'intérêt public exige plus d'attention et de respect dans le processus de décision et de planification stratégique de l'ICANN.

L'un des arguments erronés dans ce domaine est celui qui dit que les nouveaux gTLD, geoTLDs et IDN sont tenus de promouvoir la concurrence. Les domaines plus récents donnent le choix, mais il ne peut être soutenu qu'une pléthore de noms de domaine soit nécessaire à la promotion la concurrence. Ce qu'il faut, c'est la concurrence intra-industrie mais pas nécessairement la concurrence inter-domaine.

L'ALAC estime également que le personnel doit travailler sur la mise en place du matériel de formation pour les nouveaux opérateurs gTLD (comme celui pour les ccTLD).

### **3. Exceller dans l'IANA et autres activités centrales**

Le renforcement des opérations internationales et de présence, en tant que projet, doit être une priorité et défini comme un projet stratégique plus important et central. Un autre noyau stratégique du projet est de faire d'autres travaux liés aux RAA et autres améliorations liées aux canaux.

L'ALAC soutient les structures de l'ICANN visant à réaliser un investissement important dans la modernisation de la fonction IANA, car elle est importante aussi bien pour l'ICANN, que pour les autres fournisseurs et les utilisateurs.

Beaucoup de changements sont susceptibles d'avoir lieu dans les années à venir avec l'augmentation du nombre de TLD génériques, l'application de nouveaux outils de sécurité

(DNSSEC ...), le déploiement des IDN et le déploiement de l'IPv6. Il est donc très important que les structures de l'ICANN restent à la pointe de ces évolutions et surveillent avec une attention accrue l'échelle du système racinaire.

#### 4. Contribuer à façonner un écosystème Internet sain

Pour façonner un écosystème Internet sain, il est important que l'ICANN encourage un Internet sécurisé, ouvert, accessible, évolué et développé pour le bénéfice de tous les peuples du monde.

A travers le DNS et les fonctions de l'IANA, l'ICANN peut influer sur le maintien de l'exploitation d'un Internet ouvert, sûr et accessible. L'ICANN doit donc faciliter le développement accessible de normes, de protocoles, de l'administration et l'infrastructure technique de l'Internet. ICANN doit soutenir l'éducation dans les pays en développement en particulier, et partout où le besoin existe. Il assurera la gestion et la coordination des initiatives et des efforts de sensibilisation pour faire entendre la voix de toutes les communautés.

L'Affirmation d'Engagement (de Septembre 2009) signé par l'ICANN et le DOC / USA a besoin d'un engagement fort de la part de la communauté globale. La mise en œuvre de revues communautaires et l'initialisation de l'impact se rapportant à toutes les décisions importantes doivent être réalisées de manière ouverte avec un fort engagement des multiples parties prenantes.

Améliorer l'accessibilité et la diffusion de la documentation générée par les travaux de l'ICANN et de ses groupes d'intervenants devrait être un objectif stratégique clé. Il est encore difficile pour les utilisateurs finaux, en particulier ceux qui n'étaient pas familiers avec l'ICANN et ne bénéficiant pas de la possibilité d'assister aux réunions publiques de l'ICANN de comprendre l'ICANN, ses organisations de soutien et de comités consultatifs et les questions de politique en jeu.

Les rapports audio et vidéo à partir des trois réunions publiques devraient être mieux enregistrés et mis à disposition pour le téléchargement. Pour At-Large, il serait plus facile pour ALSes d'étudier et de distribuer ce matériel car tous les utilisateurs d'Internet à large bande peuvent le voir directement à partir du site web de l'ICANN.

Alors que l'ICANN et l'IANA parlent de la communauté Internet locale et en particulier des questions de ccTLD (<http://blog.icann.org/2009/09/local-internet-communities/>), les acteurs des communautés Internet de nombreux pays ALC ne sont pas au courant de leur existence réciproque. Chaque fois que l'ICANN assistant/soutient ou effectue une présentation lors d'un événement dans un pays, elle doit rendre les participants conscients des acteurs locaux tels que les structures At-Large impliquées avec l'ICANN dans l'élaboration de politiques et / ou tenter de s'assurer que les intervenants sont présents à de tels événements. Cela permettra de renforcer les communautés Internet locales.

L'ALAC souhaite ajouter un autre projet stratégique pour les objectifs stratégiques [Tous les acteurs ont une voix à la table]: «**ALSeS dans chaque pays**».

Cela permettra de soutenir la mise en œuvre des recommandations communautaires, discutées et définies au cours du premier sommet ICANN At-Large au Mexique en Mars 2009 afin d'améliorer la transparence et la responsabilisation de l'ICANN.

Dans ce contexte, il a été indiqué qu'une plus grande responsabilisation des structures ICANN At-Large est nécessaire. Davantage d'incitations et moyens pour les ALSes et les communautés d'utilisateurs sont nécessaires pour renforcer la participation de multiples intervenants et la voix des utilisateurs d'Internet dans le processus décisionnel de l'ICANN. Dans ce cadre, les RALOs (qui ont été mis en place par un protocole d'entente entre l'ALS et l'ICANN dans les 5 régions) ont besoin de plus de soutien institutionnel et financier pour leur permettre d'organiser régulièrement des assemblées générales et des activités de sensibilisation (telles que, en Europe, l'ICANN Studienkreis séance, EuroDIG etc.) Avec cette aide de l'ICANN, les RALOs se verront donnée la possibilité d'atteindre, au cours des 3 prochaines années, l'objectif ambitieux de doubler le nombre de pays où, au moins un SLA se joindra aux RALOs (voir plus de détails page suivante).

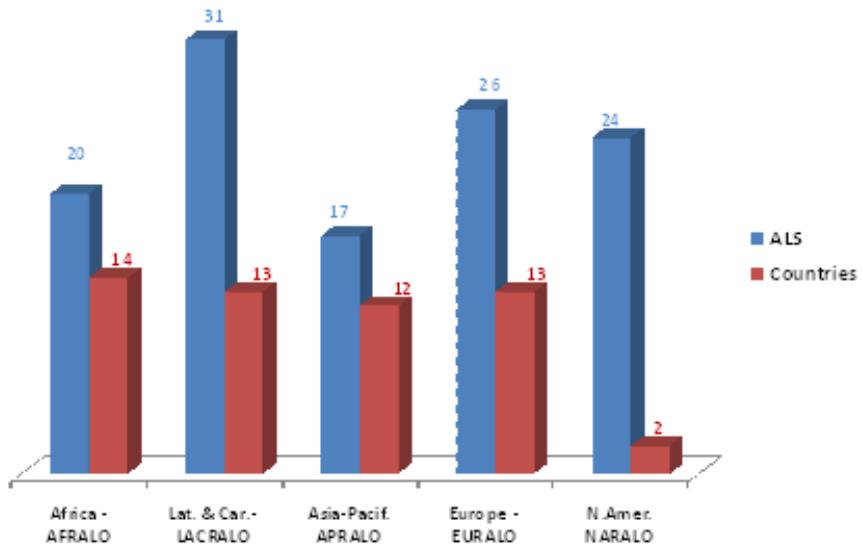
Au cours du prochain plan stratégique (par exemple, de 2013 à 2016) l'objectif de l'At-Large, avec le ferme appui de l'ICANN, sera d'organiser un second sommet ICANN At-Large.

Chronologie:

- 2010 – 2013
  - Une Assemblée générale RALO dans chaque région,
  - Recruter de nouveaux ALSes et couvrir 80% des pays de chaque région.
- 2013 - 2016
  - Un seconde sommet ICANN At-Large,
  - Adhésion de nouvelles ALSes.

Ce projet devrait être entrepris en liaison avec le CAG et ccNSO (et éventuellement avec les groupes d'intervenants de la Maison de la GNSO non contractée). L'ALAC espère qu'une synergie pourra être trouvée autour d'objectifs similaires.

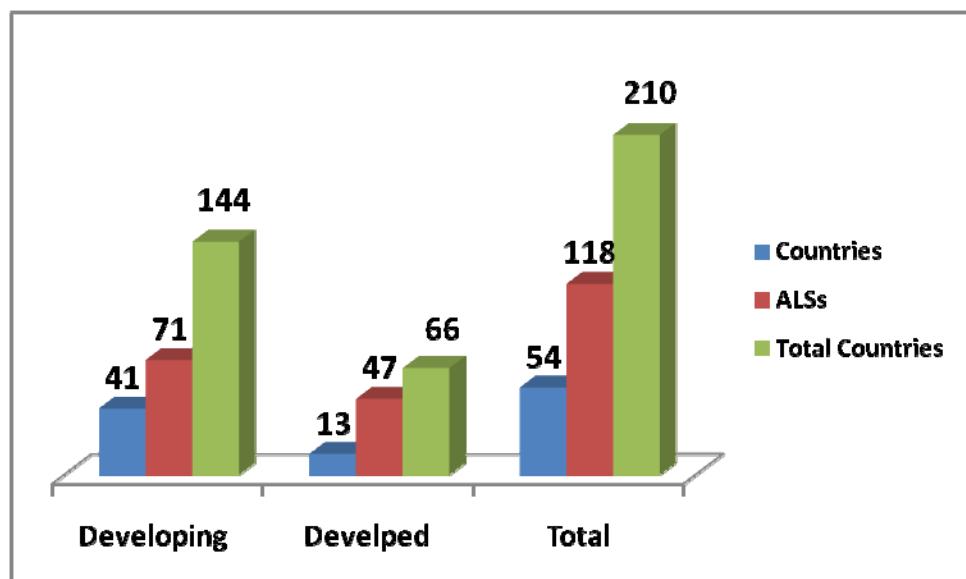
## At Large Distribution by Region



### **«ALSes dans chaque pays»**

Créer un plan d'action pour stimuler l'adhésion de nouvelles ALS dans les pays développés ou en voie de développement dans le but de parvenir à des chiffres plus équilibrés entre les pays (et d'assurer notre conformité à la demande AoC).

Aujourd'hui, nous disposons de 118 ALS (+ 2 en dernier examen à ajouter), comme le montre le graphique ci-dessous comparant les chiffres dans les pays en voie de développement et les pays développés. Ces chiffres témoignent de l'amélioration des relations de l'ICANN avec les utilisateurs du monde entier.



Avec l'effort de sensibilisation en cours (y compris les bourses allouées), l'ICANN a réussi à agrandir GAC et les ccTLD, mais pas suffisamment. At-Large est l'un des secteurs à l'intérieur de l'ICANN, où le rayonnement est à la fois possible et pratique. En raison des «chapeaux multiples» que beaucoup de gens dans les pays en développement portent, associer les personnes adéquates à une ALS aura automatiquement un effet multiplicateur dans la mesure où il s'agira de personnes qui interagissent régulièrement au sein du gouvernement et dans les entreprises dans leur pays.

Le ratio pour les pays en développement est de 1,7 ALS par pays, avec 28% des pays en développement représentés à travers les régions, tandis que le taux pour les pays développés est de 3,6 ALS par pays, avec des concentrations importantes dans certains pays, bien que seulement 20% des pays développés font participer leurs utilisateurs.

Par exemple, l'action nécessaire pour atteindre une représentation des utilisateurs d'environ 40% au sein d'At-Large dans les pays développés exigera un effort concentré sur l'Europe, tandis que pour atteindre les mêmes 40% dans les pays en développement, cela exigera un grand effort dans toutes les régions.